

Gilles DESCHAMPS, Proviseur

Cagnes-sur-Mer, le 16 Juin 2017

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient d'être affecté au lycée professionnel Auguste Escoffier de Cagnes-sur-Mer. Vous devez maintenant procéder aux formalités d'inscription en vous présentant au lycée sur la période :

Du Lundi 03 juillet 2017 au Vendredi 07 juillet 2017

Horaires Lundi à Jeudi : 8h00 à 17h00 Vendredi : 8h00 à 15h00

J'attire votre attention sur la nécessité de respecter ces dates, les places restées vacantes seront affectées aux élèves inscrits sur listes supplémentaires.

Les élèves qui seront absents le jour de la rentrée seront considérés comme démissionnaires.

DOCUMENTS À FOURNIR

Au moment de l'inscription, l'élève devra être accompagné d'un parent, muni des pièces suivantes renseignées si nécessaire :

- certificat de radiation (EXEAT) délivré par l'établissement antérieur.
- photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre.
- photocopie de justificatif de domicile **de moins de trois mois (pas d'échéancier)**
- un relevé d'identité bancaire ou postal **du responsable financier**
- 4 photos d'identité récentes **pas de photocopies couleur** (format photographie d'identité) **avec le nom et le prénom au dos**
- photocopie de la décision officielle pour les parents divorcés ou attestation sur l'honneur par les 2 parents définissant la garde (seulement pour les parents non mariés) ou en cas de décès d'un des parents photocopie du livret de famille ou un acte de décès.
- photocopie recto verso de la carte d'identité de l'élève
- photocopie du carnet de santé (page des vaccinations)
- photocopie de votre assurance scolaire (facultative)
- en cas de situation particulière joindre la photocopie du PAI (diabète, épilepsie, asthme, allergie ...) ou PAP (trouble des apprentissages) ou PPS (projet personnalisé de scolarisation)
- photocopie de l'attestation de recensement pour les élèves de + 16 ans

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ